



Agenda 2016 – 2017

- Samedi 8 octobre** Fête de l'Énergie – visite commentée du chantier de rénovation thermique des bâtiments scolaires avec l'ALE 37
- Samedi 22 octobre** Soirée Music-Hall avec Anthony Fraysse à la salle des fêtes
- Dimanche 23 octobre** Course de lévriers « Pari Mutuel » au cynodrome (château de Grillemont)
- Vendredi 11 novembre** Cérémonie commémorative et repas des aînés
- Vendredi 25 novembre** Festival de cinéma Terre(s) d'Images
- Dimanche 27 novembre** Bourse aux jouets à la salle des fêtes
- Samedi 3 décembre** Téléthon
- Samedi 14 janvier** Assemblée générale de l'UNC
- Dimanche 15 janvier** Cérémonie des vœux et remise des prix du concours des maisons fleuries
- Samedi 28 janvier** Banquet des Chapellois
- Dimanche 2 avril** Loto de l'UNC
- Dimanche 23 avril** Loto du club des anciens
- Lundi 1^{er} mai** Tournoi de football « Christophe Baillou »



Retrouver l'agenda des manifestations sur notre site internet :
www.la-chapelleblanche-saintmartin.fr

Lettre d'information n°6 – Septembre 2016

Travaux de rénovation des bâtiments scolaires

En 2011, deux nouvelles classes ont été construites. Dans la continuité de la réhabilitation du groupe scolaire, des travaux de rénovation thermique et de mise en accessibilité des bâtiments existants (Accueil de Loisirs Sans Hébergement, garderie, cantine et salle de motricité) sont en cours.

Ces travaux s'inscrivent dans une démarche de réduction de la consommation énergétique des bâtiments communaux et de mises aux normes.

Le projet a fait l'objet d'un diagnostic énergétique pris en charge par la Région. L'Agence Départementale d'Aide aux Collectivités (ADAC) et l'Agence Locale de l'Énergie (ALE 37) accompagne la commune sur ce projet.

La maîtrise d'œuvre a été confiée à SOLIHA (PACT 37).

Pendant les travaux, la cantine est provisoirement installée à la salle des fêtes. La garderie périscolaire et le centre de loisirs du mercredi après-midi se feront dans la salle de motricité du 3 novembre au 17 décembre 2016.

Réalisation :

- Maçonnerie : Ent MENET (Loches)
- Couverture/Isolation : BOIS COUVERT (Bossée)
- Menuiserie : SARL BERLEAU (Ligueil)
- Plâtrerie : Franck BEUN (Richelieu)
- Électricité : Ent LANDREAU (Loudun)
- Plomberie : ROY-MAGNIEN (La Chapelle-Blanche)
- Chauffage : ROY-MAGNIEN (La Chapelle-Blanche)
- Peinture et revêtement : GADIN (Ligueil)

Durée : juillet 2016 à décembre 2016.

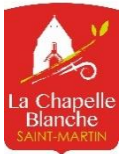
Coût des travaux :
 232 000 € H.T / 278 400 € T.T.C.

Les travaux, validés par l'architecte des bâtiments de France, sont les suivants :

- Isolation des bâtiments scolaires avec des matériaux biosourcés (laine de bois)
- Remplacement des menuiseries
- Installation d'une pompe à chaleur et d'une VMC
- Mise en accessibilité des bâtiments
- Mise aux normes électriques
- Réfection des peintures et des sols

Financement et soutien :

- Prêt à taux zéro de la caisse des dépôts : 115 000 €
- Conseil départemental : 39 976 €
- Contrat de pays : 80 000 €
- DETR (État) : 40 000 €



Rentrée scolaire à la Chapelle-Blanche-Saint-Martin



Une nouvelle enseignante est arrivée à l'école de La Chapelle-Blanche-Saint-Martin : Mme Anaïs Rousselle, directrice et enseignante de la classe GS-CP.

Mme Katia Seigneurin enseigne pour la classe de CP-CE1.

L'école de La Chapelle-Blanche-Saint-Martin compte 39 élèves.



Vigilance sécurité : Le stationnement des véhicules devant l'école est interdit. Les parents d'élève doivent impérativement utiliser le parking de la salle des fêtes.

Accessibilité des bâtiments communaux

Dans le cadre de l'agenda programmé pour l'accessibilité des bâtiments publics déposé à la Préfecture, des travaux doivent être réalisés.

En 2015 et 2016, la mise en accessibilité des bâtiments de l'église, de la mairie et du groupe scolaire ont été effectués.

Sont programmés les travaux suivants :

- 2017 : les commerces et les salles polyvalentes
- 2018-2019 : vestiaire du stade de football



Création d'une rampe d'accès à la cantine

L'enveloppe budgétaire pour la mise en accessibilité des bâtiments communaux est de 44 000 €.



La fusion des communautés de communes

La fusion des communautés de communes de Loches Développement, de Montrésor, de la Touraine du Sud et du Grand Ligeillois sera effective au 1^{er} janvier 2017. La grande intercommunalité sera composée de 68 communes. Celle-ci sera compétente dans de très nombreux domaines (développement économique, santé, eau et assainissement, petite enfance, voirie...) qui régissent la vie quotidienne de notre territoire et de ses 52 600 habitants.



Pour permettre aux habitants, élus du territoire et aux agents de cette future intercommunalité d'accéder à une information claire, concise et actualisée sur l'évolution de la fusion, les quatre communautés de communes ont élaboré un site internet : www.quatrecc.fr

Le président de la future communauté de communes sera élu en janvier par les 94 conseillers communautaires issus des conseils municipaux des 68 communes.



La future communauté de communes s'appellera :

Loches Sud Touraine